

Pour diffusion immédiate

Publication du *Plan stratégique 2018-2020* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec, le 6 avril 2018. – La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial publie son *Plan stratégique 2018-2020*, qui a été déposé le 29 mars dernier à l'Assemblée nationale. Celui-ci est accessible sur le site Internet de la Commission à l'adresse suivante : www.ceec.gouv.qc.ca.

Ce plan comporte cinq orientations qui visent à assurer la continuité des opérations, le soutien aux collèges, l'allégement des pratiques d'évaluation, la promotion des travaux de la Commission, le maintien de l'expertise du personnel et des collaborateurs ainsi que la conservation de la reconnaissance obtenue de l'International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE).

La mise en œuvre de ce plan sur un horizon de deux ans est ambitieuse. Elle sera réalisée grâce à l'apport de l'ensemble du personnel de la Commission, à la contribution des experts externes qui l'assistent dans ses travaux ainsi qu'à la collaboration de tous les collèges.

À propos de la Commission

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le Règlement sur le régime des études collégiales, ce qui représente à ce jour 115 établissements.

Pour en connaître davantage sur les activités de la Commission ou pour vous abonner à son bulletin de veille, visitez le www.ceec.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source :

Marie-Alexandra Fortin, responsable des communications

Courriel : marie-alexandra.fortin@ceec.gouv.qc.ca - Téléphone : 418 646-5812